

A.V.A

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

N° 136

Mars 2008



La mort du toréador entouré des Arlésiennes

Huile sur toile

Signé par le Vicomte Gaston DE LUPPÉ

Sculpteur et archéologue arlésien

Cliché collection particulière

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

SOMMAIRE

- *ÉDITORIAL* page 1
Par Henri CÉRÉSOLA
- *DIANE DE MAYNARD NOUS A QUITTÉS* page 3
Par René GARAGNON
- *LA ROQUE D'ODOR* page 7
Par Max DANIEL
- *UNE STATUE DE LA VIERGE ALLAITANT L'ENFANT
CONSERVÉE À L'ABBAYE DE FRIGOLET* page 11
Par Michel BAUDAT
- *LETTRE A MARCELLE* page 21
Par Michèle DEFONTE
- *LE TAUREAU DE COMBAT* page 22
Par Marcel AUDEMA
- *LOU BIÒU FÈR* page 23
Par Marcel AUDEMA
- *GUERRE ET PAIX* page 25
Léo LELÉE au front
« Tout est provisoire dans ce métier, même la vie... »
Par Michel GAY

COTISATIONS:

De janvier à décembre : 30 Euros et 36 Euros
pour les abonnements hors de France. À faire parvenir
uniquement à la B.P. 10030 - 13633 Arles Cedex

Secrétariat : Mardi et Jeudi de 14h-18h

Tél/Fax/Répondeur : 04 90 96 62 41

INTERNET : ava.arles@club-internet.fr

SITE INTERNET www.ava-arles.com

ÉDITORIAL

Ce début d'année 2008 a été marqué par les élections municipales.

Notre conseil d'administration, conformément à ses statuts, a décidé d'adresser à chaque tête de liste une lettre pour lui demander son programme, ses idées, son point de vue, mais surtout ses prises de position sur la mise en valeur et l'entretien de notre patrimoine arlésien pour les six années à venir.

En effet, la conservation du patrimoine de notre cité historique et le développement d'une politique culturelle de qualité, liée à son renom touristique national et international, passent nécessairement par certaines évaluations et induisent des contraintes de financement incontournables.

Voici les problèmes qui nous intéressent particulièrement pour ces prochaines années, sur lesquels nous avons interrogé les candidats et que nous portons à la connaissance de nos adhérents.

1) Quelles mesures d'application prendre pour faire respecter les textes législatifs réglementaires en vigueur concernant le secteur sauvegardé, en particulier pour :

- la charte d'occupation du domaine public,
- la restauration de demeures et d'édifices publics,
- le plan de circulation,
- les circuits de visite du patrimoine,
- les climatiseurs en façade,
- les antennes paraboliques,
- les enseignes commerciales.

2) Comment développer ou prolonger, et dans quelles conditions, les commissions extra-municipales pour tout ce qui concerne la protection des monuments classés et du périmètre du secteur sauvegardé, dans la mesure où, par ailleurs, nous serions acceptés et reconnus comme membres à part entière de la commission PLU qui doit se mettre en place courant 2008 ? (À ce sujet, l'accord préfectoral nous a été notifié le 28 février 2008, nous y reviendrons.)

3) La reconnaissance "QUALICITIES" au plus haut niveau a déjà entraîné une mise en valeur du patrimoine et la mise en place d'aides. Comment en appréhender les retombées et continuer cette action ?

4) La liberté d'information et d'expression fait partie inhérente de la démocratie française mais doit s'arrêter, en principe, là où commence celle des autres.

Dans quelle mesure les élus peuvent-ils entrer en contact avec les Rencontres photographiques d'Arles pour que ne se reproduise pas ce

qui a donné lieu à un scandale public et une atteinte aux mœurs en 2007 dans le cadre d'une exposition à l'église Sainte-Anne ?

5) Y aura-t-il enfin une réunion générale de tous les intéressés concernant soit la reconstitution de la Maison jaune de Van Gogh, soit un aménagement historique et conséquent au niveau du côté nord de l'Espace Van Gogh ?

6) Dans l'optique d'une vente ou d'une mise à disposition payante de l'Hôtel de Luppé, suite à la disparition de la comtesse de Maynard, quelle sera la position municipale pour garder ce bâtiment et créer éventuellement un lieu culturel ou de connaissance des peintres arlésiens des XIX^e et XX^e siècles ?

7) L'association PATRIMOINE AVENIR (ex Association de Préfiguration du Patrimoine arlésien) avait choisi la Verrerie de Trinquetaille comme objet de son action. La ville étant propriétaire des lieux, et compte tenu du Plan Patrimoine de 1999, quel projet raisonnable et réalisable à moyen terme, doit-on envisager dans ce lieu qui entre peu à peu en déshérence ?

Nous n'avons pas inclus ici, comme vous l'aurez remarqué, les dossiers patrimoniaux insignes et en cours comme l'Amphithéâtre, le Théâtre antique, le cloître Saint Trophime, la Hauteure.

Nous avons joint, par contre, une liste de dossiers et de points sensibles concernant la valorisation de notre patrimoine et comprenant une bonne vingtaine de rubriques qui nécessitent une prise en compte à programmer à cause de leur état physique critique.

Ils sont peut-être moins pressants mais tout aussi importants ; nous comptons interroger à nouveau les responsables, le moment venu, à propos de ceux-ci et prendre connaissance à notre tour de la plateforme que l'on compte appliquer à notre patrimoine et à notre secteur sauvegardé. Nous y reviendrons au fur et à mesure dans notre bulletin.

Même si la critique peut sembler facile de notre part, nous avons tenu à rappeler notre participation active que nous voulons toujours plus constructive et responsable, à l'élaboration de tout dossier patrimonial que les décideurs jugeront utile de promouvoir.

Monsieur Hervé SCHIAVETTI, réélu depuis maire d'Arles, nous a donné lors de notre assemblée générale (sur laquelle nous reviendrons dans le bulletin de juin 2008) la démarche globale de la politique envisagée pour les années à venir concernant la gestion du patrimoine arlésien.

Nous allons l'exposer dans l'Entre Nous de ce numéro et dans le prochain avec des données chiffrées qui doivent être portées à la connaissance de nos adhérents, des adeptes et des défenseurs de notre patrimoine monumental.

Henri CÉRÉSOLA

DIANE DE MAYNARD NOUS A QUITTÉS

Nous avons appris la disparition brutale de Diane de MAYNARD et avons assuré en son temps monsieur le comte de MAYNARD de notre soutien en ce moment difficile. Il était normal que les AVA rappellent à leurs adhérents la grande dame qu'elle fut.

Arlésienne de cœur, elle passa une partie de son enfance à Arles. Elle était la propriétaire de cet hôtel particulier dit de LUPPÉ, indissociable des Arènes et de la ville d'Arles (voir bulletin n° 103 de juin 1999).

Docteur en droit, impliquée et écoutée dans les associations patrimoniales en Île-de-France, en Mayenne et à Arles, elle savait rester discrète et présente avec cette aisance brillante, naturelle et aristocratique.

Elle a toujours soutenu l'action des AVA depuis 1971 et on lui doit le don qu'elle a accepté de faire à la ville d'Arles, par notre entremise, d'une petite partie de la statuaire de son père, le sculpteur Gaston de LUPPÉ, qui décore avec bonheur le jardin d'été de notre ville.

René GARAGNON retrace quelques faits de sa vie et les rêves de nombreux Arlésiens attachés à la conservation et à une nouvelle vie de ce patrimoine exceptionnel autour des Arènes mais ceci est une autre histoire !

Prenons connaissance de ce texte.

Diane de MAYNARD est décédée des suites d'un cancer foudroyant le 7 octobre 2007 à Boulogne-Billancourt. Elle a été inhumée dans son village de Mayenne, Le Bourgneuf-la-Forêt.

Diane de MAYNARD était la fille de Gaston de Luppé et de Mathilde de Cossé-Brissac.

Quelques retours en arrière pour évoquer ces deux personnages liés à notre chère ville d'Arles :

- **Gaston Marie Joseph Antoine, vicomte de LUPPÉ** (1872-1939) était sculpteur. Il avait été l'élève du statuaire toulousain Victor SEGOFFIN (1867-1925), professeur à l'École nationale des beaux-arts, Grand Prix de Rome. Il est l'auteur de la « *Victoire* », monument aux morts de l'École Polytechnique et de « *La Danse Sacrée* », un marbre sculpté en 1905-1907 qui se trouve au Palais de l'Élysée. Un moulage de cette œuvre se trouve encore – si j'ai bonne mémoire – dans l'Hôtel de Luppé d'Arles.

Gaston de Luppé vécut à Asson où son père avait été député des Pyrénées-Atlantiques. En 1905, il achète à Arles l'ancien Hôtel de Miollis, 2 rond-point des Arènes, qu'il restaure de 1908 à 1920 avec l'aide du sculpteur marseillais Jacques Amédée GIBERT, Grand Prix de Rome. Gibert ajouta une loggia florentine de grande qualité qui domine les arceaux de l'amphithéâtre.

On parle de Gaston de Luppé pour la première fois dans la presse locale (*l'Homme de Bronze*) le 13 avril 1902. Il découvre à Trinquetaille, suite à une série de sondages archéologiques, des traces de civilisation grecque.

Mais il avait déjà entrepris – toujours à ses frais – des fouilles en 1899, le long de la route de Fourques (il fit don au musée d'Arles de certains objets découverts, en particulier le médaillon représentant l'allégorie de l'Arménie).

Signalons aussi que, quelques années après, il encourt les foudres de la justice. Le 18 février 1906, lors de l'inventaire de l'église de Trinquetaille, une manifestation s'était produite et M. de Luppé avait été arrêté pour injures envers le délégué du gouvernement. Il fut condamné à huit jours de prison et à 50 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Tarascon.

Le 10 mars 1912, Frédéric Mistral nomme Gaston de Luppé membre du comité du Museon Arlaten en remplacement de Paul Mariéton décédé.

En juillet 1926, De Luppé instaure un prix annuel de 500 francs pour l'École des beaux-arts d'Arles (dirigée à l'époque par Horace Richebé). Ce prix, intitulé « *Caumont La Force* » (allusion à sa première femme, Élisabeth de Caumont La Force) et décerné chaque année, permettra à l'heureux élu, sous forme de bourse de voyage, de visiter un pays de son choix, ses musées, ses monuments et ses sites, et d'en prendre des croquis.

L'Hôtel de Luppé (où l'on peut lire sur les façades la devise de la famille : *Ferro comite, deo duce* (1) a été parfois appelé « La Villa Médicis d'Arles » à cause des nombreux artistes, confirmés ou débutants, que Gaston de Luppé accueillit et hébergea : Pomerat, Dyf, Lelée, Célestine Gonon...

(1) "sous la Conduite de Dieu avec l'épée pour compagne"

- **Mathilde de COSSÉ-BRISSAC**, fille du Duc de Brissac, était la mère de Diane.

C'était une poétesse de grand talent. Sous le pseudonyme de Marie Cossa, elle publia plusieurs recueils de poèmes dont « *Solitudes* », couronné par l'Académie française en 1953. Nous avons pris contact avec elle en 1972 lorsque la section « jeunes » des Amis du Vieil Arles eut l'idée de restaurer les grilles de l'hôtel rue Diderot.

Les magnifiques grilles en fer forgé avaient été réalisées d'après les projets de Gibert. La rouille les avait malheureusement attaquées et les deux blasons avaient perdu leurs couleurs.

Ce fut le début d'une correspondance extrêmement enrichissante où Mathilde de Cossé-Brissac – qui vit à Asson – ne cesse d'évoquer Arles qu'elle a quittée : « *Arles l'admirable, la merveilleuse, la mystérieuse, l'inspirante...* »

Diane, née à Paris le 5 décembre 1930, passa une partie de son enfance à Arles. Elle fut élève au pensionnat Saint-Charles, proche de l'Hôtel de Luppé et, après des études classiques, fit son droit et passa son doctorat.

Très intéressée par le patrimoine architectural et artistique, elle travailla à Paris à la commission du Vieux Paris puis, après son mariage avec le comte de Maynard, en Mayenne où elle fit le même travail à la commission d'inventaire des Pays de Loire.

Elle fut à nos côtés lors de la renaissance des Amis du Vieil Arles en 1969 et manifesta toujours un vif attachement pour notre association dont elle fut une des premières adhérentes.

Le 18 juin 1982, lors de l'inauguration de la table d'orientation, place de la Major, par M. Perrot, maire d'Arles, elle était également avec son mari, aux côtés de notre président René Venture et de bien d'autres « pionniers » aujourd'hui disparus : M. Bailly, M. et Mme Gay, Mme Ferrari...

Nous avons travaillé à ses côtés de nombreuses années sur un sujet qui nous tenait beaucoup à cœur « *Arles vue par les peintres et graveurs* ».

Nous voulions faire pour Arles ce que Alauzen avait fait pour la peinture provençale. L'œuvre, faute d'éditeur, reste hélas à l'état de manuscrit.

Diane de Maynard publia en 1975 « *La Descendance de Madame Clicquot-Ponsardin* » rendant hommage à son ascendance champenoise. Elle établit aussi la généalogie de Léo Leléé, d'origine mayennaise, que son père avait fait venir à Arles.

Enfin, depuis quelques années, elle travaillait sur la descendance de la duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France à la Révolution, ouvrage hélas inachevé mais qui sera peut-être publié en l'état.

En 1954, la municipalité Privat, par délibération du 23 décembre, donna à une rue du quartier des Alyscamps le nom de son père. Cette rue Gaston de Luppé va de l'avenue Lafayette à la rue Pomerat.

Bien modeste hommage car il ne faut pas oublier que, si une partie de l'Hôtel de Luppé est aujourd'hui occupée par la Fondation Van Gogh, il reste l'autre partie, donnant sur la rue de la Bastille et la rue des Arènes, qui est actuellement inoccupée.

On rêve de la voir transformée en musée de la peinture provençale. Ce serait tout d'abord un juste hommage à Gaston de Luppé sculpteur, aquarelliste et archéologue mais aussi mécène d'Arles.

Il ouvrit sa vaste demeure aux artistes et nombreux sont ceux qui lui doivent d'être venus à Arles et surtout d'avoir eu la possibilité d'y rester.

Il constitua un véritable foyer d'art moderne au milieu de la ville antique.

N'oublions pas que le majestueux monument aux morts sur les Lices, dont il fit don à la ville, est son œuvre.

Ce serait donc un musée qui grouperait non seulement les œuvres qui figurent encore dans son atelier mais les œuvres de peintres provençaux ou qui ont vécu dans notre ville et dans le Pays d'Arles : Leléé, Chabaud, Seyssaud, Hauer, Dyf, Pomerat, Devèze, Montagnier, Dumont, Spitz, Célestine Gonon...

Certaines de ces œuvres figurent déjà dans nos musées (Réattu et Arlaten) mais hélas dans les caves (baptisées pudiquement « réserves »). On en rêve comme l'on rêve pour Arles d'une salle Van Gogh à l'ancien Hôtel-Dieu ou d'un musée de la tauromachie.

Mais le rêve, disait Toulet, qui évoqua si bien la nécropole des Alyscamps, est semblable aux illusions de la mer.

René GARAGNON

LA ROQUE D'ODOR

Après ses articles publiés dans notre bulletin sur la Croix-Rouge et les Mariniers, les Pénitents blancs à Raphèle et dans leur relation avec notre poète Frédéric MISTRAL, l'histoire du Collège d'Arles en ces moments tragiques de 14-18, notre correspondant et ami Max DANIEL nous a livré cette étude monumentale, documentée et inédite sur les "Pénitents et francs-maçons de la ville d'Arles". Aujourd'hui il nous donne la primeur d'un article original sur un lieu quasi-inconnu des Arlésiens et de nos adhérents, fruit de ses recherches historiques concernant le Grand Rhône dans son delta et qui font de lui un des référents de cette région. Nous aurons l'occasion de le lire encore pour notre plus grand plaisir et le remercions bien vivement en attendant.

Nous pensons que la tour de La Roque d'Odor, une des tours construites sur les bords du Rhône pour en surveiller l'accès, avait disparu avec la création du site industriel et portuaire de Fos-sur-Mer. En fait il n'en est rien, le site existe toujours, et c'est ce que va chercher à démontrer le travail ci-dessous.

D'après ce que nous apprend Strabon (Liv. 4, §6), la tour de la Roque d'Odor était probablement l'une de ces anciennes tours romaines bâties par les Marseillais au bord du fleuve, au tout début de notre ère. Ce lieu semble avoir gardé une importance stratégique tout au long de l'Histoire. Il est en effet mentionné dans les quelques cartes que nous avons, ainsi que dans les anciens portulans.

- Sur la mappemonde des frères Pizigani, 1367, on lit Odor.

- Dans l'atlas de Pedrus Vesconte, on lit Oder.

- *Dans le verbal de la visite des limites des territoires d'Arles et de Fos, réalisé en 1429 par le viguier et les consuls d'Arles, il est dit que, « ...sur la montagne d'Oder ou d'Ador (il faut accepter cette notion du relief local en considérant que les alluvions n'ont pas encore uniformisé la zone), entre l'île de Lansac¹ et la mer, il y avait anciennement une tour. C'étaient les restes d'une ancienne tour de construction romaine bâtie sur un des quatre rochers qui s'élevaient sur la rive gauche de l'embouchure du Galéjon dans la mer ».*

- La tour est indiquée sur une ancienne carte de Jean Pomet datée de 1688, sous le nom de Tour Rommène. Elle est alors la propriété de la famille de Romieu, une des dernières familles ayant porté le titre de seigneur de Fos. Les Romieu étaient d'origine arlésienne par Jacques de Romieu², dont le fils Louis vint se fixer à Marseille dont il devint le second consul. Il épousa Claire de Napollon. De ce mariage était né Jean de Romieu, commissaire général de la marine, dont la veuve Marguerite

de Forbin acheta la seigneurie de Fos et donc la tour « Rommène ». Les Romieu arboraient le blason : « *d'or à une gibecière (ou bourse de pèlerin) d'azur, houppée et frangée de gueules, chargée en cœur d'une coquille d'argent* ».

- Sur la carte de Noël Advizard, levée en 1711, elle apparaît sous le nom de Tour Romiève. Il ne restait plus de cette tour que le noyau intérieur ; mais elle était décrite comme étant entourée d'une seconde enceinte rectangulaire dont les côtés avaient environ 23 mètres de longueur et étaient flanqués aux quatre angles de tourelles carrées faisant saillie d'environ 2 mètres. Cette seconde construction était d'une époque beaucoup plus récente que celle de la tour qui en occupait le centre.

- Aux archives de Marseille, une mauvaise carte de Provence portant la date de 1719 désigne le Galéjon, au terroir de Fos, sous le nom de *Port Baléjon*. Endroit de pêche privilégié, le lieu est occupé par les pêcheurs de Martigues qui précisent⁴ « *qu'ils pouvaient aller anciennement jusqu'à Arles par différents canaux...* »

- Sur la carte de Truchet (1807), la tour figure sous le nom de Tour Romieu.

- En 1834, c'est l'année d'ouverture du canal d'Arles à Bouc. Les péniches empruntant le canal y sont tractées par des chevaux et des hommes... La tour Romieu devient un relais de postes à cheval.

- En 1835, on désignait ce lieu simplement sous le nom de la Roque (la tour en vieux français).

- Puis, aménagé pour les besoins de l'Administration des Douanes, le site est appelé par les habitants « *Le Château* ». Il fut créé sur ces lieux une zone de salins, encore visible de nos jours, qui prit alors le nom de Salins du Relais [de Postes, NDLR].

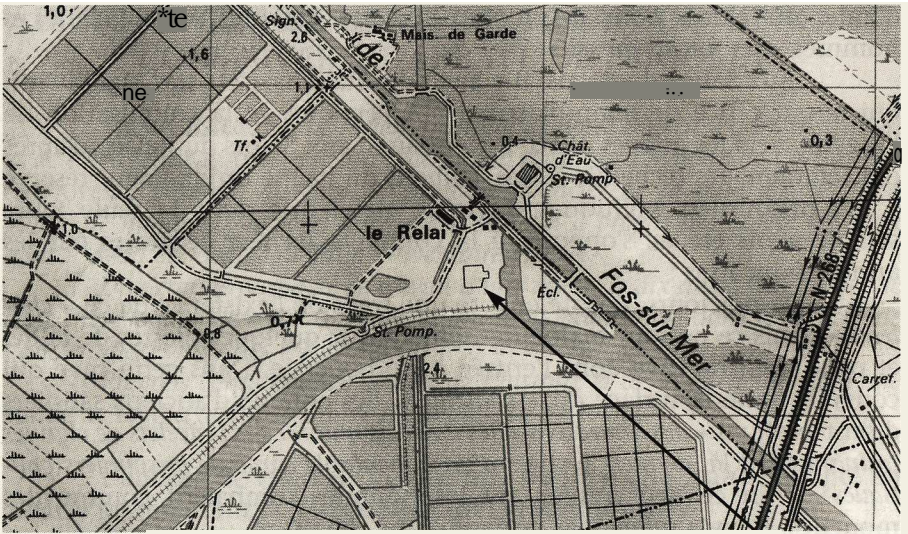
- En 1843, la Société Agard achète l'exploitation.

- En 1856, la Compagnie des Salins du Midi prend possession des terrains et de l'exploitation.

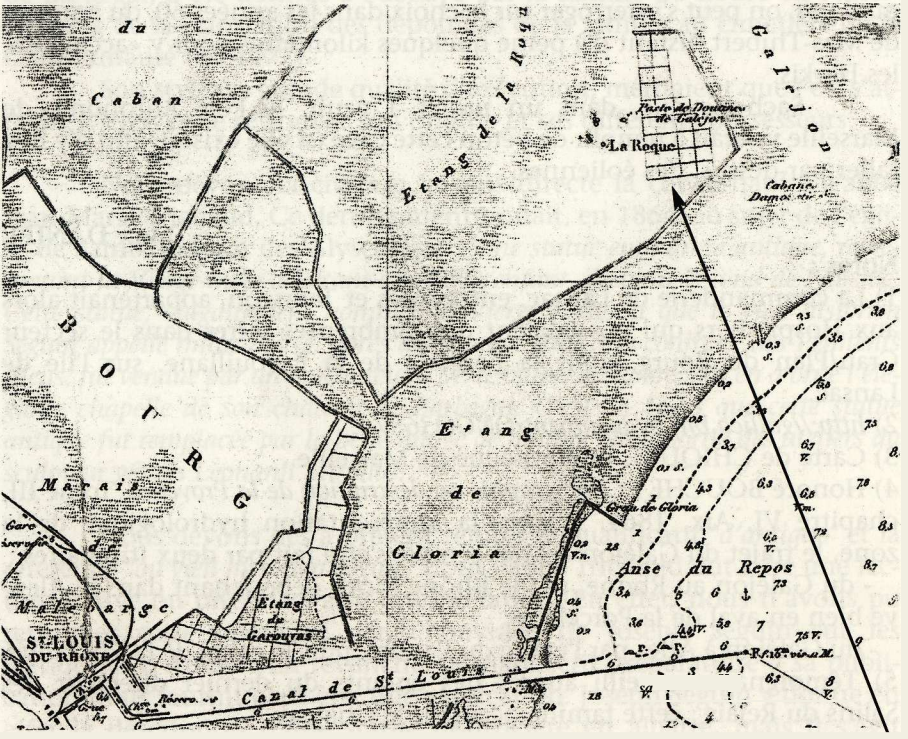
- La carte IGN relevée en 1991 montre encore l'existence du « *Château* », au sud du Relais, avant sa destruction par le port autonome.

- La carte du Parc régional de Camargue, dressée l'année suivante, ne le montre plus; le « *château* » a été rasé par le port autonome. Malheureusement, les archives trouvées sur place subirent le même sort de destruction, en ce sens qu'elles furent brûlées le même jour par les démolisseurs (certains parchemins remontaient d'après le garde actuel, à François 1^{er}!).

Un petit mot tout de même, quant à la main-d'œuvre qui travaillait aux Salins du Relais. Au tout début des années 1900, la Compagnie des Salins du Midi emploie sur le site 25 ouvriers toute l'année et une centaine pendant la récolte. Cette main- d'œuvre était venue d'Italie du Nord, pour la plupart. À cette époque, on appelait ces hommes « *les forçats du sel* ».



Carte IGN 3044E - année 2000 - Ce qui reste de La Roque d'Odor



Carte du service hydrographique de la Marine - année 1901 - Ce qui reste de La Roque d'Odor

Aux Salins du Relais, il y avait des Italiens, c'est sûr. Mais avant, qui faisait office de main- d'œuvre ? A l'époque de la colonisation de l'Algérie, vers les années 1850, il y eut aussi aux Salins du Relais, d'après des témoignages recueillis à Mas-Thibert, un baigne uniquement réservé à des prisonniers politiques d'origine algérienne dont la seule faute semble avoir été de s'opposer à la conquête de leur territoire par les armées françaises !

De nos jours, il reste encore une trace de l'existence de ce « *château* », mais ce ne sont malheureusement que quelques pierres de taille, et peut-être une cave dont l'entrée a été bouchée. Dans cette cave qui couvrait toute la surface du « *château* », des enfants d'anciens saliniers disent avoir vu « *des anneaux scellés dans les murs et des bracelets de chaînes traînant ça et là, derniers vestiges d'un lamentable camp de prisonniers politiques*⁵. » En ce lieu d'enfer, où les hommes tombaient comme des mouches, il n'y a même pas la trace d'une sépulture...

Peut-être pas dans le même ordre d'idées, mais après tout pourquoi pas, on peut s'interroger sur le choix dans les années 60, du hameau de Mas-Thibert distant d'à peine quelques kilomètres pour y « accueillir » les Harkis.

Sachons que, dans un projet à venir, le Port autonome de Marseille viserait à remplir de béton cette cave (si elle existe), afin d'y installer par-dessus, des éoliennes...

Max DANIEL

Notes :

1- La commanderie de Lansac, entre Arles et Tarascon, appartenait alors aux Hospitaliers qui possédaient de nombreuses terres dans le secteur Crau/Plan du Bourg, dont la bergerie de la Favouillane, sur l'île de Lansac.

2- <http://gallica.bnf.fr/document/ON0036574>.

3- Carte de CHIQUET. Bibliothèque de Marseille.

4- Honoré BOUCHE : *Chorographie ou description de la Provence*. Tome III, chapitre VI, Aix, 1864. D'après la représentation hydrologique de la zone, le trajet du Galéjon à Arles semble s'être fait par deux itinéraires :

- du Galéjon au Rhône, par le Rhône Mort, débouchant dans le fleuve bien en aval de la Porcelette;

- du Galéjon à Arles par l'étang du Landre. puis le canal de la Vuidange.

5- Témoignage recueilli auprès des enfants du dernier directeur des Salins du Relais ; cette famille occupait le château.

D'UNE STATUE DE LA VIERGE ALLAITANT L'ENFANT CONSERVÉE À L'ABBAYE DE FRIGOLET

Michel BAUDAT, historien, membre de notre conseil d'administration et de l'Académie d'Arles, vient d'obtenir son doctorat d'histoire de l'art à Aix-en-Provence. Titulaire du titre de guide-conférencier de la ville d'Arles, il a publié de nombreux articles dans notre bulletin à propos des objets religieux dont il avait été chargé de faire l'inventaire officiel.

Une grande partie de ce travail d'une durée de dix ans a fait l'objet de cette thèse, soutenue en 2007, concernant le mobilier sacré dans les églises de l'ancien diocèse d'Arles (1600-2000).

Prenons connaissance ce jour de l'histoire et de la particularité d'une statue de la Vierge qui se trouve à l'abbaye de Frigolet...

L'abbaye de Frigolet possède une statue d'une grande qualité en albâtre représentant la Vierge allaitant l'enfant Jésus¹.

Cette Vierge, qui ornait antérieurement la chapelle du château de Barbegal, a été donnée à l'abbaye par la famille du Roure en remerciement de la translation des dépouilles de la famille au cimetière de la Communauté (en 1977).

Son style, sa grande qualité d'exécution, méritaient que l'on s'attache à essayer de retrouver son origine et ses différents possesseurs.

Nous devons la citation la plus directe la concernant à l'abbé Jean-Marie Trichaud. Ce dernier mentionnait, en 1864, au sujet de l'église de Saint-Honorat des Alyscamps : « *Une statue en marbre antique, représentant la Vierge mère allaitant son divin enfant, décorait le fond de l'abside. Cette statue, vulgairement nommée la Vierge noire, et que le vieil historien Séguin appelle miraculeuse, après avoir appartenu à la confrérie des Pénitents bleus, fut vendue par un brocanteur à M. le baron du Roure, qui en a orné l'élégante chapelle de son château de Barbegal. C'est en 1618 que cette statue antique fut remplacée par la belle image de marbre blanc sortie des ateliers du sculpteur génois Leonardi Mirano...* »².

Nous devons dès à présent réfuter le qualificatif « d'antique » et la référence "au vieil historien Séguin" dont l'abbé Trichaud dut faire une lecture hâtive ou une mauvaise interprétation. En effet, nous n'avons pu retrouver cette référence dans l'ouvrage de Joseph Séguin sur les Antiquités d'Arles³. En revanche, le manuscrit préparatoire à sa publication nous fournit peut-être une explication. Joseph Séguin y donne en effet la description d'une statue nourricière en albâtre, mais il s'agit d'une statue d'Isis, « *d'une pierre aussi blanche que l'albâtre,... tenant dans sa main*

*droite son fils Orus, à qui elle donne la mamelle... »*⁴ Cependant, ni l'iconographie, ni les dimensions (un demi-pied de haut, soit quinze centimètres), ne correspondent.

Notre première préoccupation fut donc de tenter d'apprécier la fiabilité de l'abbé Trichaud en essayant de corroborer sa citation chez des auteurs qui lui étaient contemporains. Or, si cette mention se retrouve chez l'érudit Émile Fassin⁵, il semble, compte tenu de la date de rédaction, qu'il s'inspira de l'abbé Trichaud. Aucun des autres auteurs du XIX^e siècle n'en fait état. Il apparaît donc, au jour de ces éléments, que l'abbé Trichaud fut seul à l'origine de cette affirmation. Mais qui était-il ?

L'abbé Trichaud naquit à Arles le 22 juillet 1824. Il effectua ses études chez les Jésuites d'Avignon puis à Rome. À son retour, il devint aumônier du château de Barbegal et précepteur des enfants du baron du Roure. Il fut ensuite nommé vicaire à Notre-Dame-la-Major à Arles et à Saint-Sauveur à Aix.

Il publia son premier ouvrage en 1853 : « *L'histoire de saint Césaire* » qui lui valut un bref très laudatif de Pie IX avec le titre de missionnaire apostolique. Il acquit une grande réputation d'orateur. Il refusa les évêchés de Soissons et du Puy que lui offrit Napoléon III ; sous la Troisième République, il refusa l'archevêché de Bourges⁶. Très proche de l'archevêque d'Athènes qui fut son bienfaiteur, il fut nommé recteur du séminaire catholique d'Athènes au début de l'année 1890, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort le 9 février 1894⁷.

Il laissa près de cinquante ouvrages imprimés dont plusieurs traitèrent d'Arles. Si sa publication principale sur le sujet fut sans conteste son « *Histoire de l'Église d'Arles* » en quatre volumes, il écrivit aussi une histoire de saint Césaire, une autre des religieuses augustines d'Arles, des frères des Écoles chrétiennes, des carmélites d'Arles...

Si ses écrits historiques révèlent de nombreuses inexactitudes, il n'en va pas de même pour les sujets contemporains ou les événements auxquels il assista. Ainsi, il semble que l'on puisse lui faire confiance lorsqu'il affirme que cette statue avait été vendue par un brocanteur au baron du Roure. En effet, comme nous venons de le dire, l'abbé Trichaud fut au début de son sacerdoce aumônier du château de Barbegal et précepteur des enfants du baron du Roure⁸. Il est donc tout à fait vraisemblable qu'il ait vu cette statue en place dans la chapelle du château et a pu avoir connaissance de son mode d'acquisition.

Cela a été, de plus, confirmé par le descendant du baron du Roure

qui a retrouvé dans les papiers de sa famille que cette statue aurait été acquise par son ancêtre vers 1809-1810.

La piste de Saint-Honorat des Alyscamps

L'autre affirmation de l'abbé Trichaud est que cette statue, décorant l'église de Saint-Honorat des Alyscamps, fut remplacée en 1618 par celle que les Minimes commandèrent au sculpteur génois Leonardo Mirano⁹.

Les chroniques des Minimes d'Arles furent écrites au XVIII^e siècle par le père Melchior Fabre¹⁰, soit près de cent cinquante ans après cet hypothétique changement. D'après ces dernières, Saint-Honorat des Alyscamps fut, entre le départ des Capucins (1600) et l'arrivée des Minimes (1616), propriété de l'abbaye de Saint-Honorat de Tarascon qui s'en était désengagée. Le monastère était alors livré à l'abandon et l'église était « *extrêmement déserte, ruinée et profanée* », à l'exception de la chapelle Notre-Dame, liée à la confrérie des tailleurs, où était encore célébré un office¹¹.

Le culte marial, présent, si l'on en croit la tradition de l'agenouillade, depuis la christianisation des Alyscamps¹², y était donc alors le seul célébré. On peut toutefois regretter qu'aucun qualificatif de la Vierge ne nous soit indiqué¹³.

Lors de leur arrivée, en 1616, les Minimes firent réédifier la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces dont ils passèrent prix-fait au maître maçon Mamet¹⁴, puis firent réaliser la nouvelle statue par Leonardo Mirano. Cette dernière venait donc bien remplacer une statue de la Vierge conservée depuis un temps immémorial. Certains chroniqueurs la font remonter à l'époque de saint Trophime et la considèrent comme miraculeuse car, bien qu'étant en bois, elle ne s'était pas dégradée. Malheureusement, aucune précision n'est apportée sur son iconographie¹⁵.

Toutefois, malgré ces concordances, deux éléments semblent discréditer l'hypothèse de l'abbé Trichaud : le matériau et les dimensions.

Le matériau mentionné pour la statue des Alyscamps est le bois, or la statue qui nous préoccupe est en albâtre ; deux matériaux qu'il semble difficile de confondre.

Les dimensions ne nous sont pas données directement par les textes, toutefois la mention que cette statue fut reportée dans une niche

spécialement aménagée dans un pilier nous fournit une information précieuse. En effet, cette niche, maçonnée dans le dernier pilier côté épître, est toujours conservée et pouvait accueillir une statue d'une hauteur n'excédant pas 50 cm. Ce qui est incompatible là encore avec celle qui nous occupe et qui mesure 1,28 m.

Au jour de ces éléments, considérant que ni le matériau, ni les dimensions ne correspondent, il semble que l'on puisse déduire que la statue de la Vierge qui était vénérée à Saint-Honorat des Alyscamps avant la réalisation de celle de Notre-Dame-des-Grâces, ne puisse pas être identifiée avec celle qui nous préoccupe.

Les Pénitents Bleus

Il ne nous reste donc, dans la citation de l'abbé Trichaud, qu'à explorer l'hypothèse des Pénitents bleus.

On ne connaît pas exactement la date de la fondation de la compagnie des Pénitents bleus ; on sait seulement qu'ils étaient primitivement installés dans le couvent de l'Observance. Les archives de la confrérie ne nous renseignent qu'à partir de 1549, date qui marque leur départ de l'Observance et leur installation dans l'église des Prêcheurs. Le 1^{er} décembre 1549, l'acte de vente de l'emplacement de la chapelle des Pénitents bleus stipule que les travaux doivent débuter dans un an¹⁶. Ces travaux s'étalèrent pendant trente ans et la chapelle fut consacrée, sous le vocable des cinq plaies du Christ et de Notre-Dame de Pitié, le 2 février 1580, par Mgr Prosper de Sainte-Croix qui fut reçu parmi les confrères.

Cette chapelle confrontait le côté sud de l'église des Dominicains (Prêcheurs) et était installée sur l'emplacement de la chapelle des marchands¹⁷. Dans l'acte de fondation des Pénitents bleus, il est dit que la chapelle des marchands leur a été donnée par les Prêcheurs, et que s'ils la leur reprenaient, ils devraient leur donner, en remplacement, un lieu commode dans leur couvent¹⁸.

On ne trouve aucune trace de cette statue dans les publications sous l'Ancien Régime. En 1690, alors que Gilles du Port, prêtre, pronotaire apostolique, décrit l'église des Dominicains d'Arles, il remarque : « *Plusieurs personnes de qualité & de piété contribuèrent à ce pieux ouvrage [l'édification de l'église des Prêcheurs], particulièrement les messieurs de Beaujeu, de Beine S^r de Grille, gentilshommes d'Arles [...] Il y a dans cette église une statue en vermeil doré de Notre-Dame du Rosaire ; une statue d'argent de Saint-Sébastien, où il y a des reliques de cet illustre martyr ; un buste de sainte Catherine de Sienna.* »¹⁹

De même, dans les objets mobiliers, Pierre Véran mentionne des reliquaires, mais pas de statue de la Vierge²⁰.

L'inventaire de la chapelle des Pénitents bleus, réalisé le 24 brumaire de l'an III (14 novembre 1794), nous dévoile une chapelle encore pourvue de son mobilier et munie de scellés. Dans la chapelle de Notre-Dame est alors mentionnée une statue de la Vierge ; malheureusement, cet inventaire n'en décrit ni son iconographie ni son matériau²¹.

Les visites pastorales réalisées sous l'Ancien Régime ne nous sont pas non plus d'une bien grande utilité. Seule celle de 1676 mentionne que l'autel de la Vierge de la chapelle des Pénitents bleus a « *pour retable une belle image de N.-D. de marbre dans une niche* »²². Malheureusement, l'iconographie ne nous est pas précisée. Cette chapelle de la Vierge fut entièrement réaménagée en 1751. Par délibération du 17 janvier 1751, les Pénitents délibérèrent de faire réparer l'autel de la Vierge « *qui étoit entièrement déper* » et le prix-fait en fut donné à Pierre Charnel moyennant 72 livres et à Misancel, sculpteur²².

En revanche, les annales de la confrérie des Pénitents bleus d'Arles relatent un fait extrêmement important pour notre propos. À partir d'août 1600, naquit un conflit entre les Pénitents bleus et les Dominicains au sujet de la possession d'une statue de la Vierge, conflit qui fut réglé à la faveur des Pénitents. L'argumentation employée dans une requête en date du 23 mai 1601 fait apparaître « *combien depuis tems immémorial les d. religieux [Dominicains] eussent dans leur église l'image de notre dame de l'auteur cinq à six pans [1,25 à 1,50 m ce qui correspond à la statue conservée à Frigolet], si industrieusement et artificieusement élaborée qui se peut dire un chef d'œuvre de prix inestimable néanmoins les Pénitents Bleus de la d. ville qui ont leur chapelle fondée dans l'enclos du d. couvent de laquelle ils auraient l'accès libre dans l'église l'auraient par voie indirecte usurpée et mise dans leur chapelle dont pour en avoir restitution desire luy être pourvu...* », « *Nta qui couste des dépositions des delles Jeannes d'Antonelle*²⁴, *Marthe Chabaud, Jeanne Gilles, et autres témoins que la d. image ayant été trouvée dans la crotte*²⁵ *des morts, elle fut entreposée pendant longtemps dans l'église des PP Presceurs et sur la sépulture des Beines où elle resta jusqu'à ce que la d. chapelle de la d. confrérie fut finie où elle fut mise dans la suite dans une niche qu'on fit faire sur l'autel de la d. chapelle.* »²⁶

Cette niche fut réalisée par Guillaume Meissonier, maçon, moyennant 20 écus et 60 sols le 19 mars 1590 « *et l'on y mit la statue de la sainte Vierge qu'on avoit trouvé en faisant les tombeaux de la chapelle des morts où est aujourd'hui la sacristie* »²⁷.



*VIERGE ALLAITANT L'ENFANT CONSERVÉE À L'ABBAYE DE FRIGOLET
cliché Michel BAUDAT*

Il s'agit de la sacristie des Pénitents bleus qui servait à l'inhumation des confrères et où M. Louis Mathieu Anibert, avocat à la cour et érudit arlésien, fut enterré en 1782 ; outre cette note, Pierre Véran y signale la présence d'un petit autel²⁸. Nous avons vu que cette sacristie/chapelle funéraire était contiguë à la chapelle du Saint-Sépulcre de l'église des Dominicains²⁹ et s'élevait sur l'emplacement occupé, précédemment à l'implantation des Pénitents bleus et des Dominicains, par la chapelle des marchands. Or, nous n'avons rien pu retrouver sur cette dernière qui devait s'élever sur ou à proximité de l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Pierre de Pesulo qui avait été désaffectée et détruite dans la première moitié du XV^e siècle³⁰.

Ainsi, ce fut lors de l'aménagement des caveaux réservés aux Pénitents bleus que fut découverte cette statue. Or nous savons que les travaux d'édification de la chapelle des Pénitents bleus s'étalèrent de 1549 à 1580, et qu'au moment de sa découverte, la statue fut déposée chez les Dominicains car la chapelle des Pénitents bleus n'était pas suffisamment achevée pour la recevoir. Nous pouvons donc supposer que cette statue dut être enterrée là entre la fin du XV^e siècle, date de sa réalisation, et le milieu du XVI^e siècle, date de sa découverte.

L'origine de cette statue semble, à l'heure actuelle, conjecturale³¹. Sa découverte fortuite lors de la réalisation des caveaux des Pénitents bleus soulève nombre de questions.

Tout d'abord, nous devons exclure le fait qu'elle ait été réalisée pour les Pénitents bleus et même pour le couvent des Dominicains. En effet, sa datation stylistique, correspondant à la période où le couvent des Dominicains d'Arles se meubla³², offrait une intéressante perspective qu'annihile le résultat du procès sur sa possession, réglé à la défaveur des Dominicains.

De même, nous devons exclure l'hypothèse d'une mise à l'index. En effet, bien que l'iconographie des vierges nourricières, dévoilant leur poitrine, ait été frappée d'anathème par le concile de Trente (1545-1563) et condamnée par Molanus en 1570³³, elle se heurte ici à la qualité plastique de cette œuvre et au fait qu'elle ait été par la suite exposée et vénérée. En outre, une hypothétique condamnation ne saurait être antérieure au concile de Trente dont la tenue coïncide avec la période de réalisation de la chapelle des Pénitents bleus et de la découverte de la statue.

Il ne semble donc demeurer que deux hypothèses :

- soit nous considérons que cette statue, découverte sur l'emplacement d'une chapelle antérieure, ait pu être oubliée dans une dépendance (crypte, chapelle basse) de cette dernière après son abandon et sa démolition. Son souvenir se serait alors perdu jusqu'à sa redécouverte lors de travaux (mais qui aurait pu oublier une œuvre de cette importance ?) ;

- soit cette statue, jugée trop lourde ou trop volumineuse pour être emportée, a été enterrée afin d'assurer sa protection et la soustraire à un pillage ou à un vandalisme quelconque, puis a été oubliée.

Si cette dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable, il ne semble pas que ce quartier ait été touché par une destruction quelconque à part celle de la juiverie en 1498. Comme on peut le voir, dans l'état actuel de la recherche, nous ne pouvons remonter l'histoire de cette statue antérieurement à sa découverte lors de la construction des caveaux des Pénitents bleus.

Michel BAUDAT

NOTES :

1- Une première version, simplifiée, de cet article a été publiée dans *Le petit messager de Notre-Dame du Bon Remède*, n°524, mars-avril 2007, p. 12-14 ; et n°525, mai-juin 2007, p. 16-18. Je remercie le père abbé de Frigolet de m'autoriser à le reprendre et à le compléter dans une nouvelle publication.

2- Trichaud (Abbé J.-M.), *Histoire de la Sainte Église d'Arles*, Paris, E. Giraud, Nîmes, L. Giraud, 1864, t. II, p. 140.

3- Séguin (J.), *Les antiquités d'Arles traitées en manière d'entretien et d'itinéraire*, Arles, 1687.

4- BMA, Ms-553, f°78 v°.

5- BMA, Ms-2373/2, p. 106.

6- BMA, Ms-2340/2, p.143.

7- « Nécrologie, le chanoine J.-M. Trichaud », dans *Le Forum Républicain*, 11 et 18 février 1894 ; « M. le chanoine Trichaud », dans *L'Homme de Bronze*, 25 février 1894.

8- BMA, Ms-2340/2, p. 143 ; *Le Forum Républicain*, 11 et 18 février 1894 ; *L'Homme de Bronze*, 25 février 1894.

9- Cette dernière est très bien documentée. Voir à ce propos : Fabbri (Francesca), « Le commerce de la statuaire de marbre entre Gênes et la Provence : mécénat et dévotion à l'âge baroque », dans *Provence Historique*, t. LI, fasc. 203, janvier-février-mars 2001, p. 80.

10- BMA, Ms-166.

11- BMA, Ms-166.

12- D'après cette tradition, le Christ serait apparu lors de la bénédiction de la nécropole des Alyscamps par saint Trophime et aurait demandé l'édification d'une chapelle à la Vierge encore vivante. Cette légende est rapportée pour la première fois dans une lettre de Michel de Mouriès, archevêque d'Arles de 1202 à 1217 : Albanes (J.H.), *Gallia christiana novissima, Arles, Valence*, impr. valentinoise, 1901, IV, n°773, col. 310-312. Voir pour plus de détails sur cette question : Baudat (M.), « La Genouillade, histoire d'une chapelle oubliée », dans *Bulletin des Amis du Vieil Arles*, n°103, juin 1999, p. 36-56.

13- BMA, Ms-166,

14- not. Antoine Martin.

15- BMA, Ms-166,

16- BMA, Ms-1418, p. 43-45.

17- Montagnes (B. OP), « Les Prêcheurs d'Arles », dans CAF 1976, Paris, 1979, p. 489.

18- BMA, Ms-1418, p. 47.

19- Du Port (G.), *Histoire de l'Église d'Arles*, Paris, Guillaume Chevalier, 1690, p. 342-343.

20- BMA, Ms-793, p. 319-329.

21- ACA, P-3, f°295 v°.

22- AD13, 3G300, f°132 r° & v°.

23- BMA, Ms-1418, p. 357.

24- S'agit-il de Jeanne, fille de Guillaume Barthélemy le vieux dit d'Antonelle et de Madeleine Coqueville, (née après 1542) qui épousa Nicolas de la Rivière le 21 novembre 1565, ou de Jeanne, fille de Gonin Barthélemy dit d'Antonelle et de Marguerite Taulemesse, baptisée à Sainte-Croix le 26 août 1565 ? : Du Roure (Baron A.), *Généalogie de la maison d'Antonelle*, Paris, H. Champion, 1906, p. 14, 16.

25- Le terme « crotte » est employé dans le registre des annales des Pénitents bleus (Ms-1418) pour désigner un endroit voûté.

26- BMA, Ms-1418, p. 145-147.

27- BMA, Ms-1418, p. 137-138. Il s'agit bien, comme l'affirme cette citation, de la réalisation de caveaux maçonnés dans la chapelle des Pénitents bleus, et non dans la chapelle du Saint-Sépulcre de l'église des Prêcheurs comme nous avons pu le penser un temps.

28- BMA, Ms-793, p. 326-329.

29- Le prix-fait de la chapelle du Saint-Sépulcre fut donné le 15 février 1447 par Bertrand Tharascon, un riche marchand d'Arles (décédé le

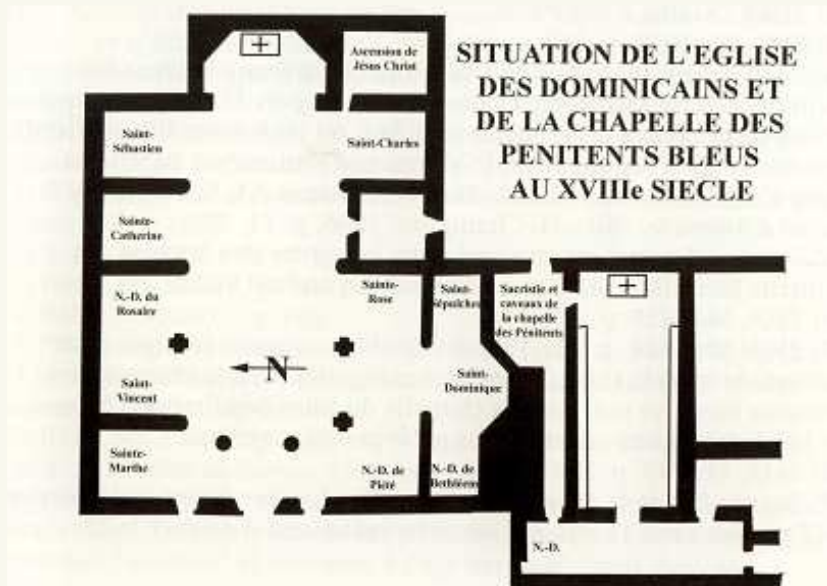
22 octobre 1450) et « bienfaiteur du couvent des Dominicains » qui la choisit alors comme lieu de sépulture (BMA, Ms-793, p. 99, not. Pangonis, 15 février 1447 ; AD13, 22 H 75, charte 444, 1448).

30- D'après L. Stoff (« Le couvent des Prêcheurs d'Arles, XIII^e-XV^e siècles », dans *Les cahiers de Fanjeaux*, n°36, 2001, p. 64) Saint-Pierre de Pesulo avait été rattachée à Saint-Martin au début du XV^e siècle. Le bâtiment est décrit comme à l'état de ruine le 16 août et le 5 mars 1454 (not. Pangonis, cité par É. Fassin, « La rue du Docteur Fanton III », dans *Le Forum Républicain*, 31 juillet 1915).

31- En l'absence d'indication, un dépouillement systématique des actes notariés n'est pas envisageable, d'autant qu'il puisse s'agir d'une œuvre apportée à Arles ou dont le prix-fait ait pu être passé chez un notaire extérieur. En effet, il ne s'agit pas d'une œuvre locale et, si nombre d'artistes bourguignons ou flamands passèrent par Arles, rien n'indique que cette statue puisse leur avoir été commandée.

32- Le 14 avril 1496, le cardinal légat Julien della Rovere (le futur pape Jules II) accorda une indulgence de dix ans et dix quarantaines à toutes les personnes qui enrichiront l'église : Montagnes (B. OP), « Les Prêcheurs d'Arles », dans CAF 1976, Paris, 1979, p. 488 ; 500, note n°40. AD13, 22 H, charte 598. Voir aussi : ACA, GG-102: *Privilèges accordés par les souverains pontifes Léon X et Jules II à l'ordre des Prêcheurs*, 1530.

33- Molanus (J.), *Traité des saintes images*, (Louvain, 1570, Ingolstadt, 1594), Paris, Cerf, 1996.



LETTRE À MARCELLE

Marcelle Ferrari est restée dans notre mémoire et a toujours été au cœur de nos actions et de nos décisions prises au cours de nos conseils d'administration dont elle était la secrétaire... perpétuelle.

Il était normal et juste qu'aujourd'hui un hommage simple et juste lui soit rendu par Michèle DEFONTE qu'elle nous avait présentée et qui a pris la suite avec bonheur.

Cela fait une année que tu es partie pour un monde que l'on dit meilleur...

Tu manques aux Amis du Vieil Arles. L'an dernier, tu étais secrétaire de séance de notre assemblée générale ; cette année, c'est moi qui ai tenu ce poste et j'ai pensé très fort à toi ce jour-là.

Je te connaissais à travers ma belle-fille Martine dont tu avais été la voisine avenue de Lattre de Tassigny, durant de nombreuses années, et également par le biais des photos prises lors des anniversaires de mon petit-fils Julien, lorsque j'étais à l'étranger.

Puis je me suis trouvée à tes côtés lors d'un repas à Pont-de-Crau et tu as appris que je pratiquais toujours la sténo, étant secrétaire depuis 40 ans.

Tu m'as alors proposé de rentrer aux AVA en tant qu'auditeur libre, afin de t'aider à rédiger les comptes rendus des conseils d'administration, car tu souhaitais un peu déléguer. J'ai aussitôt accepté ta proposition et me voici donc secrétaire de séance, grâce à toi.

Tu me disais toujours que tu étais ravie de m'avoir trouvée pour te remplacer au sein des AVA, et je te rassurais, étant également ravie de ton choix.

Le souvenir que nous garderons tous de toi se résume ainsi : courtoise, douce, charitable, dévouée, toujours souriante.

Marcelle, tu me manques, tu nous manques, tu resteras toujours dans nos cœurs.

Michèle DEFONTE

LE TAUREAU DE COMBAT

Il bondit dans le rond, fier et majestueux,
poursuivant les « peones » jusque aux barricades.
Le « maestro » immobile tempère ses foucades;
en s'aidant de sa cape, rompt son élan fougueux.

Face au picador, il lance sans façon
son puissant coup de reins puis, poussant sur la pique
compromet l'équilibre de l'adversaire hippique
bien protégé des cornes par le caparaçon.

Dans la phase qui suit, il fonce confiant,
sur l'homme qui de loin l'appelle et sautille ;
puis s'étant effacé fiche ses banderilles
dans le dos du taureau qui saute en regimbant

La bête, abasourdie, regarde médusée
vers la « muleta » qui fascine et l'attire ;
chorégraphie savante dans laquelle elle vire,
de-ci, de-là, tel un danseur abusé.

Le sang sur son poitrail coule en abondance.
Battant des flancs, tête basse, les pattes jointes,
et le regard fixé sur l'épée qui le pointe,
l'animal se demande qui, le premier, s'élançe ?

Quand « l'arrastre » s'ébranle, les sifflets, les bravos,
sur les gradins se mêlent. Peuple de la bouvine
lève-toi et salue quand devant toi chemine
la dépouille, qu'on traîne, de ce taureau « bravo ».

Marcel AUDEMA

LOU BIÒU FÈR

Boumbissènt dins lou round, lou biòu fèr, ufanous,
coursejo li pedoun que graton vers li barro.
Pièi lou mèstre aplanta, que sa capo l'aparo,
lou sono e desviro soun vanc tant arderous.

Testo au picadou, mau-grat l'aste que pound,
emé encagnamen sus lou chivau se rounso.
Soun coulas pouderos sout lou pitrau s'enfounso,
mai li bano resquihon long dóu caparaçoun.

Lou bandarihejaire simbelo en sautejant,
la bèsti que s'abrivo, lèri e fisançouso,
avans que de senti, souto e doulourouso,
la ferido que l'ome ié porto en s'esquihant.

Gangassant soun esquino, lou tau esbalausi seguis
lou pedas rouge que de liuen l'atrivo pèr ié faire
coumpli uno danso agradivo qu'en musico lou
passejo, d'eila e d'eici.

Sènt la mort dins l'espaso que l'ome vai tanca.
Testo souto, pato rejoincho, flanc que bachelon,
lou banaru ablasiga resto en chancello :
saupre se l'aculis vo se vai la cerca ?

Pemié li regardaire, siblado, applaudimen,
se mesclon dessena. Tu qu'as la couneigudo,
pople de l'aficioun, aubouro-te ! Saludo
la bèsti rabalado qu'es morto en coumbatènt.

Marcel AUDEMA

1914...
1918.



Ceux qui pensèrent sans cesse pour la France
Ont droit après leur combat la fièvre vaine et pais.
Entre les plus beaux nous leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux pâle et toute éphémère :
Et comme fient une mère,
Le toit d'un peuple crêta les bords en leur tombeau.



LA COMMUNE de FONTVILLLE à ses ENFANTS
VICTIMES de la Guerre, MORTS pour la PATRIE et la LIBERTÉ



« J'étais cet hiver en Champagne et suis des cinquante survivants de ma compagnie que les gaz ont démolie. Tout est provisoire dans ce métier, même la vie. » 1916

Léo Lelée - Rétrospective 1997

GUERRE ET PAIX

« Tout est provisoire dans ce métier, même la vie... »

(Lelée au front)

Michel GAY, expert O.E.I., est un des correspondants assidus de notre bulletin. Spécialiste de la vie du peintre Léo Lelée qu'il a fait connaître particulièrement, il nous a livré des articles concernant les peintres Ivan Prashnikoff, Marcel Dyf et le sculpteur Gaston de Luppé.

Animateur de nombreuses conférences dans le Pays d'Arles et au-delà, il a repris pour les AVA un texte en mémoire des Poilus de 14-18 dont a fait partie Léo Lelée.

C'est une facette peu connue de la Grande Guerre qu'il était bon, quatre-vingt-dix ans après, de rappeler au moment où vient de disparaître le dernier combattant français... et italien ! Lisons...

Les Arts et les Lettres sont bientôt durement touchés quand le séisme de la guerre, ses carnages, ses horreurs, ses misères et ses ruines, assombrissent l'horizon et frappent tant de familles et de nations.

D'Arbaud, inapte au service actif en raison de ses récents et graves ennuis de santé, échappe à la mobilisation. Moins chanceux, son ami Lelée se trouve contraint et forcé de participer, durant quatre années, aux terribles combats censés ramener la paix...

L'artiste avait été réformé en Mayenne, lors de la conscription de sa classe, en raison de sa petite taille (1,56 m). Ce qui lui vaut d'être mobilisé seulement en janvier 1915, lorsque les hécatombes de la bataille de la Marne exigent l'appel des catégories autrefois exemptées, réformées ou classées « service auxiliaire ».

Brutalement plongé dans l'univers impitoyable de l'incorporation, de « l'instruction », des marches et des manœuvres, l'artiste, jusque là placide cartésien plutôt pacifiste, s'étonne de l'ineptie ubuesque de cette mise en condition pour une tuerie généralisée.

Intolérable outrage pour l'indépendance d'esprit de cette âme juste et bonne qui alterne entre l'indignation et la révolte, avec néanmoins une part de résignation parfois ressentie comme un viol de ses intimes convictions...

Fardeau semble-t-il moins dur à porter quand il s'en confie à Joseph, comme dans ce long courrier du 24 janvier 1915 où il évoque, entre autres problèmes, celui de sa « patte cassée », en référence aux séquelles

d'un accident dont il avait été victime à Fontvieille. Brave et généreux Leléé, qui n'a pas réclamé la légitime exemption, due pour ce handicap, dans le noble souci de ne pas passer pour un vulgaire resquilleur !

Toutefois, il ne se doutait guère que son sens louable du devoir et de l'honneur le condamnait à quatre interminables années de vie d'enfer, aux antichambres de la mort dont il aura bien du mal à réchapper.

Successivement fantassin de première ligne, agent de liaison, infirmier, brancardier, croquemort ou fossoyeur..., Léo se retrouve blessé, gazé, victime de son propre courage, avant d'être, triste consolation, nommé caporal au feu. Toujours stoïque, il contribue, au front comme à l'arrière, à panser les plaies et les blessures de ses camarades en tentant d'oublier les siennes.

En dépit de l'inconfort de sa situation, il s'attache toutefois à maintenir des rapports épistolaires constants avec ses proches, tout en se plaignant de ne pas pouvoir écrire aussi souvent qu'il le voudrait.

Il correspond ainsi régulièrement avec ses deux familles, la mayennaise et l'arlésienne, principalement Rosa et ses deux fillettes.

Mais également avec ses meilleurs amis : Boissy, lui aussi au front, et surtout d'Arbaud, qui demeure le lien naturel avec le pays et détient le rare privilège de toutes les confidences, même les plus cruelles, comme l'indique cet extrait de lettre :

« Nous sommes restés seulement 50 de notre compagnie, vivants, sur les 90 qui étaient au créneau... Ma femme sait seulement que j'ai été exposé aux obus, mais ne sait rien de ce que je viens de vous dire pour les créneaux et nos pertes. N'en parlez pas si vous m'écrivez à Arles... »

Fort heureusement, ses crayons et ses carnets, surajoutés à son infernal barda, lui permettent d'échapper à la sinistrose en croquant sur le vif les terribles détails des conditions de vie et de mort des infortunés poilus

Ces reportages aussi éloquents que tragiques, ainsi accumulés, revêtent une importance particulière pour l'édification du public et pour la reconnaissance de l'héroïsme des combattants.

Rescapés des combats dont ils sont issus, ils constituent autant de précieux témoignages contre la folie des hommes, de pathétiques plaidoyers contre la guerre, de vibrants appels à la paix.

La plupart des gouaches, aquarelles, dessins, sont donnés gracieusement à ses camarades d'infortune, tandis que d'autres sont utilisés dans la presse ou par le service de la Poste aux Armées pour illustrer le courrier du front vers l'arrière.

L'artiste saisit aussi la moindre opportunité offerte par les accalmies pour organiser quelques notoires expositions-ventes au profit des œuvres caritatives. Cette générosité est d'autant plus méritoire que pendant ce temps, sa petite famille d'Arles, comme celle de tout mobilisé, ne reçoit aucun subside de l'État.

Certains croquis seront précieusement conservés comme « trésors de guerre ». Ils lui serviront de base, dans les années 30, pour des compositions plus sophistiquées ou plus abouties, lorsque de nouveaux et détestables symptômes belliqueux agiteront l'Europe.

En ces moments difficiles, entre deux assauts ou bombardements, il continue de faire part à d'Arbaud de ses idées, ses sentiments, ses craintes et ses espoirs... malgré la censure attachée aux correspondances émanant du front. Paradoxalement, c'est parfois le peintre, le plus exposé, qui remonte le moral du poète atterré :

« Vous vous souvenez mon frère Émile ? Il est vers Arras, depuis seize mois avec un autre frère, l'un soldat, l'autre caporal. Ils en voient des vertes aussi, mais sont toujours vivants ce qui, dans l'infanterie, n'est pas donné à tout le monde... »

« À bientôt, sans doute, mon cher ami, et en attendant, mes meilleurs souhaits, et espérons que, avec cette nouvelle année, nous viendront la tranquillité et la bonne paix »...

Mais ce beau vœu platonique, exprimé le 4 janvier 1916, ne sera que très problématiquement exaucé... trois ans plus tard !

Son énergie indomptable et son optimisme naturel font toutefois merveille lorsque, dans l'ultime phase de la guerre, il accède à des fonctions plus motivantes : la « restauration » des « gueules cassées » admises dans le service du professeur Charles Mourre, chirurgien à l'hôpital-école du Service de santé des armées de Bordeaux.

Ses qualités d'esthète trouvent alors directement leur application pour permettre les miracles de chirurgie plastique qui rendront aux blessés les plus graves le goût de la vie.

Cette simili-réhabilitation de l'intégrité physique s'avère en effet vitale pour le moral des malheureuses victimes d'amputations ou de traumatismes, trop souvent invalidants ou déformants par leurs séquelles et leurs handicaps.

En sus de ses dessins anatomiques et autres charges hospitalières, l'artiste multiplie toujours les gestes altruistes appelés à soulager les détreesses et les misères personnelles, familiales, physiques ou morales.

Car sa palette reste fidèle à sa véritable vocation qui lui permet de valoriser, par l'éloquence de la ligne, toutes les richesses et les beautés réelles ou imaginaires de la vie et de la survie, selon sa merveilleuse règle d'or : « *Par les Arts, allégeons leurs misères...* ».

Grâce aux soutiens efficaces des pouvoirs publics, qu'il réussit à mobiliser, il profite de ses rares instants libres pour présenter de nouveau, fin 1918 et début 1919, quelques remarquables expositions de ses œuvres, vendues au bénéfice exclusif de la Croix-Rouge et des plus nécessiteuses de ses « gueules cassées », pudiquement rebaptisées « mutilés de la face ».

La presse unanime salue son talent, son dynamisme créatif et son humanisme, à l'instar du professeur Paul Berthelot qui lui consacre la totalité d'un supplément artistique de « Bordeaux-Revue » particulièrement élogieux.

De fait, en cette douloureuse période, le syncrétisme néo-platonicien et pictural de Lelée ne cesse d'aspirer à la renaissance et à la régénérescence, transcendé par le courage et la foi qui l'animent.

Il renoue effectivement avec les valeurs provençales, notamment par ses magnifiques « processions aux Saintes-Maries » ou ses charmantes silhouettes d'Arlésiennes en costume traditionnel. Tous témoignages de sa première période artistique méridionale, qu'il restitue de mémoire et que les Girondins découvrent surpris et enchantés.

Car en cette fin d'année 1918, Lelée, de nouveau obstinément optimiste, s'intéresse plus directement à la vie civile qu'il rêve de réintégrer... mais dans quelles conditions !

Anticipant sur la victoire tant espérée, il confie même à d'Arbaud ses sentiments et ses aspirations concernant son prévisible retour au foyer et son ardent désir de retrouver le « vrai Félibrige... celui d'action ».

« J'ai bien reçu votre lettre... Je suis tout à fait heureux de ce que vous me dites, et que je pressentais pour le succès du "Feu"... Au moins ce que vous faites est du vrai Félibrige, celui d'action qui devait logiquement succéder au Félibrige de Fontségugne, au lieu de se perdre dans les brindes et les poésies enfantines. Et je suis heureux qu'avec Sicard vous meniez ce mouvement qui doit aller loin...

En dehors du plaisir personnel que j'aurai à y trouver des poèmes dont je fis connaissance, cela m'intéresse pour les quelques gens à qui, dans mes pérégrinations de poilu... j'ai prêté mon "Laurier d'Arles" que je balade toujours avec moi. »

Puis il annonce la bonne nouvelle de sa toute proche permission exceptionnelle attendue depuis si longtemps, pour retrouver son pays, son épouse et ses deux filles : *« Je serai en Provence vers le 4 ou 5 octobre, jusque vers le 13 ou le 14. Je vous écrirai un peu avant. »*

Mais sur Arles la situation n'est plus comme avant. Le cercle des amis s'est rétréci et compte désormais nombre de veuves, d'orphelins et de rescapés terriblement meurtris, parfois même estropiés à vie.

Conscient du drame, Lelée sait pertinemment qu'il faudra encore du temps pour cicatriser les plaies, repenser l'avenir, reconstruire et surtout restaurer la liberté et la justice, censées assurer le « pain pour tous ».

Démobilisé quelques semaines après l'armistice, il s'attelle courageusement à la tâche. Mais il est ruiné, ses proches aussi, comme la plupart de ses amis qui auraient été susceptibles de l'aider s'ils n'étaient dans le même cas.

Déménageant sa famille d'Arles à Fontvieille, il doit organiser logement et atelier pour retrouver l'inspiration et le goût de créer, ainsi qu'une nouvelle potentialité pourvoyeuse de subsides.

Surmontant l'adversité, l'artiste va puiser dans la richesse de son énergie et la puissance indomptable de sa volonté, pour assumer de nouveau une brillante carrière artistique et savourer concomitamment les joies familiales au biblique pays de Daudet.

Pendant ces quatre années terribles de combat, d'Arbaud, réformé, participe parallèlement à la guerre avec ses propres armes : la parole et la plume. Lesquelles, compte tenu de son éloquence, s'avèrent peut-être plus efficaces pour galvaniser les énergies et remonter le moral que tous les déluges de feu, les attaques à la baïonnette et les morts qui s'ensuivent...

Dès 1915, il exalte la mémoire des braves, sacrifiés pour que vive la « Terre d'Oc », dans son recueil de quatre poèmes « *Les Rameaux d'Airain* », dont André Chamson dira :

« Votre esprit de poète a suivi les combattants sur leur chemin de souffrance... Cette passion éprouvée par vous jusqu'à la sueur de sang, dans la solitude, vous a fait écrire une œuvre qui n'a pas de pareil dans la littérature française. Je ne connais pas de plus beau chant funèbre pour les morts des champs de bataille que vos Rameaux d'Airain. »

Ces merveilleux et fantastiques poèmes constituent, en effet, un superbe hommage aux victimes innocentes de cette tuerie, blessées dans leur corps et dans leur âme, jusqu'à parfois et trop souvent y perdre la vie.

Présente par la pensée sur les champs de bataille décrits par Lelée, la méditation profonde du poète réussit à forger les âmes, avec une émotion et une tension spirituelle si puissantes que seul un génial talent pouvait miraculeusement puiser dans l'au-delà et répandre de si magistrale façon.

Cette transposition quasi-métaphysique le conduit, d'ailleurs, à identifier la récente mort de Mistral à celle des combattants pour la liberté qu'il glorifie :

« Et pourtant, ô mon Maître, ô Capoulié des frontières,
Un renouveau fécond s'étend devant toi ;
Ton coeur, ô Maillanais, c'est lui qui nous défend
Et malgré les affronts, malgré la mort, encore
La Race provençale a gardé sa vertu. »
(Extrait du poème « *Non nomis, Domine* »)

Et de terminer par cette poignante incantation extraite de « *En Memori* » :

« Accueillez, Seigneur, les morts qui veulent vivre
Donnez votre pure clarté là-haut comme ici-bas
À ceux qui, sauvant pour d'autres le foyer,
Ont affranchi le pays et délivré la terre. »

Toujours attentif aux malheurs de son ami Léo, Joseph profite néanmoins du calme relatif de la région provençale pour se ressourcer, de Meyrargues à Aix, sur Arles et les Saintes.

Il s'impose naturellement comme figure de proue incontournable du Félibrige, dont il devient le grand mainteneur, en parfait disciple et successeur incontesté du Guide.

À ce titre, il s'adonne pleinement à la défense et à l'illustration des théories qu'il s'attache à perpétuer inlassablement :

« *Nous devons dès aujourd'hui dégager la plus forte pensée de notre race, hausser devant elle l'idéal le plus civilisateur. La barbarie du fer, une fois vaincue, le mistralisme nous conseillera... il sera le point lumineux où se fixeront les consciences.* »

Toutefois, pendant que Léo se débattait rampant sous la mitraille, Joseph était témoin au mariage de Nerte de Baroncelli avec l'enseigne de vaisseau Gaston Bonis, en 1916, aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Ce retour au bercail camarguais, cette église forteresse, ce contact festif, cette forêt de tridents et de costumes issue de la tradition dans ce qu'elle a de plus noble, le discours en provençal du prêtre... furent pour le poète gardian un grand moment d'intense émotion.

L'année 1917 avait commencé sous les meilleurs auspices journalistiques, par la nouvelle parution du « *Feu* », laquelle avait été interrompue au début de la guerre, faute de rédacteurs et de lecteurs.

Cet organe du régionalisme méditerranéen, mensuel lorsqu'il fut fondé à Marseille par E. Sicard le 1^{er} mai 1905, reparait donc en tant que bimensuel avec siège social à Aix, 9 rue Roux-Alphéran.

La foi mistralienne donne de sérieux gages à son directeur fondateur qui, de nouveau porté par les ailes de Pégase, reprend les rênes de la revue.

D'Arbaud en devient le rédacteur en chef, avec cette devise révélatrice de la filiation mistralienne : « *Des Alpes aux Pyrénées et la main dans la main.* » Cette même année, il est nommé membre associé de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres, dont il deviendra membre titulaire en 1925.

Entre-temps, la disparition de Madame d'Arbaud mère, le 12 septembre 1917, affecte beaucoup le poète. Bruno Durand, qui l'a soutenu et accompagné pendant ce deuil, en témoigne :

« *Le visage de Joseph, debout sur le seuil de sa maison, en face du cercueil de sa mère, ce visage ravagé par les larmes, ce visage de tendresse et de désolation, est une vision que rien n'effacera jamais en mon esprit.* »

Joseph quitte alors la « Petite Bastide » pour se replier définitivement sur Aix, au 26 cours Mirabeau, à l'exception de brefs séjours chez sa tante la vicomtesse Louise de Raphélis-Soissan (sœur de sa mère) au château d'Unang, à quelques lieues de Mallemort-du-Comtat.

Sauf également quelques courtes périodes des années 40, pendant lesquelles il se réfugie dans le Lubéron, chez les Pradier à Bonnieux, pour échapper aux bombardements d'Aix et aux désagréments de l'Occupation tels que son cousin le Marquis eût à connaître.

Il apprécie tout particulièrement les charmes de la ville chère au Roy René, où il retrouve plus aisément ses amis d'antan : L. Giniès, E. Sicard, B. Durand, Roux-Alphéran, Guilbert de la Lauzière, L. Vaudoyer, J. Charles-Roux, les Jouveau, V. Bernard, E. Jaloux, F. de Marliave, A. du Paty de Clam... Et surtout la « reine de Provence » Jeanne de Flandreisy, que sa tante Louise avait ironiquement baptisée « Madame de Framboisie ».

Puis, le 7 juillet 1918, il reçoit la « *Cigale d'or* » et son titre de Majoral du Félibrige, qui reconnaissent et valorisent davantage encore ses talents de conférencier, ses convictions de journaliste militant et ses concepts éthérés de chroniqueur au sacro-saint service de la Provence.

Nommé « rapporteur des Grands Jeux Floraux Septénaires du Félibrige », son rayonnement se manifeste souvent jusqu'en Languedoc et même parfois bien au-delà.

C'est ainsi qu'il participe aux Fêtes de Perpignan le 12 octobre 1919, pour célébrer « la race latine, berceau et rempart des civilisations » et pour rendre hommage au maréchal Joffre, authentique vainqueur de la bataille de la Marne, natif de Rivesaltes.

En 1920, Joseph donne deux conférences sur Charloun Rieu : l'une en mars à Aix, l'autre en décembre à Marseille.

Cette dernière est gentiment agrémentée d'une mélodie extraite d'un de ses poèmes, mise en musique par Ladislas de Rohozinski et chantée par la talentueuse Paule Ripert-Marcilley du Conservatoire de Buenos Aires.

Le 26 septembre de la même année, le poète inaugure, avec le Marquis, la statue de Mireille aux Saintes-Maries.

Michel GAY

Entre Nous

LA MAJOR, bientôt sauvée des eaux ?

Notre église mariale, dont l'emplacement est antérieur à celui de la cathédrale paléochrétienne de la Hauteure au point de vue du culte arlésien, a été restaurée il y a plus de vingt ans dans ses substructions (tombeaux vidés et alignés, assises fortifiées, remblais).

Il en a été de même pour son arcature romane, menacée d'effondrement partiel depuis quelques années, facilité par le bombardement de 1944 qui a créé la place actuelle à l'ouest de l'édifice.

Cette église est le plus souvent fermée à cause du vandalisme et lorsqu'on y pénètre, on ressent fortement l'humidité. En fait, on constate en entrant qu'il y a des remontées d'humidité au niveau des piliers à droite et des nappes d'eau fréquentes surtout sur le carrelage, vers l'entrée, sans qu'il pleuve nécessairement !

Le marbre de la paroi du monument aux morts à droite, s'effrite, se déforme peu à peu !

L'ensemble est dans un piteux état : est-ce du respect et de l'esprit de citoyenneté au moment où l'on fête le 90^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre et que l'on rend hommage au dernier « poilu » après son décès ?

Que se passe-t-il ? L'église n'est pas aérée mais, de plus, il semble bien que le sous-sol ne comporte pas de bouches d'aération vers l'extérieur ou dans le bâtiment ! Est-ce vrai et possible ?

Rappelons que ce quartier, où il n'y avait que des citernes pour se procurer de l'eau pendant des siècles, comporte aussi des puits, comme dans la rue Girard le Bleu, qui sont toujours remplis à longueur d'année !

La première chapelle à gauche, côté nord, du fait de la pluie et des rétentions d'eau par un petit jardin sauvage installé dessus, voit son plafond percé et goutter souvent malgré l'étanchéité réalisée il y a environ sept ans et qui n'a plus été surveillée depuis !

Le plancher derrière le maître-autel a du être débarrassé de sa moquette, devenue le lieu de refuge des parasites habituels des bois ; il a été vitrifié... mais quid de l'aération, dans tout cela ?

La deuxième chapelle à gauche, côté nord, voit aussi une humidité grandissante au fur et à mesure des années ; celle-ci est devenue visible et odorante même si l'on a enlevé grosso modo la végétation qui passait par le velux du plafond et gouttait quelque peu. L'explication réside surtout dans le fait que le bout de jardin extérieur longeant le côté nord de l'église se trouve plus haut d'environ un mètre quatre-vingts par rapport au carrelage intérieur !

L'autel de la Vierge, côté sud et à droite de l'autel central, a du être en partie démonté en catastrophe sur une longueur de cinq mètres avec la mise en place d'étais pour que le reste ne s'effondre pas et en attente d'une consolidation durable... !

Dans la sacristie, où la fenêtre donnant le jour a enfin été changée et la pièce nettoyée, le passage pour aller au clocher est quasi-abandonné mais heureusement ses deux portes ont aussi été remplacées.

La cloche du choeur, datant du XVII^e siècle, destinée à marquer le déroulement des cérémonies religieuses et située à droite du maître-autel a été dégrippée et a retrouvé une deuxième jeunesse : tout le monde l'avait oubliée depuis des années !

On note aussi que certains bancs, côté nord, sont travaillés par les vrillettes comme l'autel de Saint Véran, à droite en entrant !

L'autel de bois du patron des bergers, bien mal en point, est détérioré, humide lui aussi, avec quatre mètres de marbre enlevés qui menaçaient également de chuter !

À se demander s'il n'est pas mieux que le tableau restauré de Saint Véran (qui n'est toujours pas remis en place, on se demande pourquoi) reste dans la première chapelle nord plus ou moins insalubre dont on a décrit l'état plus haut !

Une association de création récente, l'association de Saint Antoine - Saint Julien et de la Major, animée par des bénévoles, a dû traiter l'ensemble du jubé et des stalles qui ont été cirées et vérifiées par leurs soins.

Cette association s'est occupée de faire le bilan monumental par des études de spécialistes pour donner les premiers l'alerte avec des constatations lucides et argumentées qui ne prêtent pas à confusion.

Ainsi, elle démontre qu'un entretien permanent et la surveillance de l'hygrométrie en dehors et en dedans du bâtiment sont plus que nécessaires ! Par ailleurs, la protection contre les pigeons est inopérante.

De même cette association a pu mener à bien la remise en état – abandonnée depuis plus de dix ans par les responsables de l'entretien – du clocher et des trois cloches en particulier pour sonner le glas... mais aussi pour célébrer les festivités comme les mariages et la traditionnelle fête de la Confrérie des Gardians célébrée le 1^{er} mai.

Au fait, l'aide promise par la confrérie, présente dans ces lieux depuis plus de 400 ans, pour la remise en état du coffre en bois du mécanisme fragile de l'horloge du clocher, réactivée et réparée bénévolement par l'association, ne semble pas avoir été donnée ! Un oubli sans doute ?

C'est pourquoi les AVA soutiennent cette association dans son indispensable travail d'évaluation qui a trouvé enfin un écho fort au niveau du Service du patrimoine pour que celui-ci puisse prendre sur la dotation annuelle de travaux d'entretien ou d'urgence les moyens d'étudier et de mettre en place rapidement dans l'église un système d'aération efficace, préalable à toute mesure de restauration pour que celle-ci soit durable.

C'est peut être un des derniers dossiers pour lesquels il faut que l'on se batte au vu d'un état des lieux si attristant pour un site historique aimé et respecté des Arlésiens qui dépasse le cadre religieux avec une côte d'amour majeure !

Ils seraient mêmes prêts à s'y rendre plus souvent si on leur en donnait la possibilité (voir à ce propos le succès reconnu et qui dépasse les bornes du Pays d'Arles de la crèche de Philippe FERET).

Pourquoi n'y a-t-il pas, à l'instar du portail de Saint-Trophime, un calendrier raisonné de travaux et pourquoi faut-il attendre que les dégradations empirent pour intervenir... de manière plus onéreuse alors ?

Les AVA, suite aux garanties qu'ils ont reçues publiquement lors de leur assemblée générale du 15 mars 2008 par notre maire adjoint délégué au patrimoine Christian Mourisard, demandent à être tenus au courant du plan d'ensemble prévu qui touche aussi bien le mobilier que l'immobilier.

Ils vont sous peu se rapprocher en ce sens du Service du patrimoine en accord avec l'association de Saint Antoine – Saint Julien et de la Major.

Rappelons pour terminer qu'aura lieu en 2012 (ce n'est pas loin) le 500^e anniversaire de la fondation de la Confrérie des Gardians.

Les quatre prochaines années n'étant pas de trop, vu les opérations à financer et à traiter, il serait peut-être temps de mettre sur pied une réunion commune de tous les partenaires pour préparer l'église de la MAJOR à cet évènement qui dépassera largement le cadre de notre Pays d'Arles.

La proposition est lancée, on va s'y tenir !

HC

Cour de l'Archevêché et Bodega (bis)...

Nous avons rédigé en son temps, celui de deux temporadas, une rubrique à propos de l'utilisation de tels lieux patrimoniaux (fréquentés régulièrement par les touristes) lors des deux grands événements tauromachiques arlésiens dits les ferias.

Notre ami JC DUFAU, insigne chroniqueur taurin reconnu, nous avait livré en retour quelques considérations et quelques pistes de réflexion concernant ce fait et donné son point de vue qui rejoignait le nôtre, avec comme conclusion cette demande de s'asseoir autour d'une table pour évoquer l'utilisation des lieux patrimoniaux au cours des ferias et d'en discuter au moins une fois avec les responsables et ceux qui sont concernés de près ou de loin.

Nous n'avons aucune animosité particulière envers la société taurine qui prend possession maintenant régulièrement de cette cour de l'Archevêché, nous le redisons bien à nouveau. Elle est certainement très heureuse qu'on l'autorise à en user pour une bodega rémunératrice (on l'espère tout au moins), mais on est un brin gêné par deux faits.

D'abord lorsque l'on apprend que la statue de jeune femme à droite de l'entrée dans la cour a été affublée d'un beau (?) manteau rouge avec deux bouteilles de champagne dans l'encorbellement de ses bras. On peut trouver cela original, drôle, kitch et intello, même moderne et artistique en diable, surtout près du bon Dieu de Saint-Trophime !

Cela ne rappelle-t-il pas quelque part la statue de Frédéric Mistral sur la place du Forum entourée, il y a cinq ans lors d'une feria, par du fil électrique comme un vulgaire poteau ?

La société taurine, qui offre toutes les garanties de sérieux, avait-elle la permission de réaliser cela dans un lieu classé religieux où la protection s'applique à tout ce qui se trouve dans son périmètre ?

Ensuite, on est resté interrogatif et pensif à l'évocation des sorties de secours, étant donné qu'il n'y a qu'une seule porte de sortie (les autres donnant dans des pièces de l'archevêché qui doivent être fermées le soir).

Si l'on se réfère à la norme de sécurité qui, pour une seule porte de sortie, limite dans de nombreux cas la fréquentation d'un lieu à 19 personnes seulement, on aimerait bien savoir comment la Société taurine pourrait évacuer rapidement une centaine de personnes par cette seule sortie et comment notre municipalité a formulé cette autorisation d'exploitation – engageant sa responsabilité propre – qui ne nous paraît pas évidente au premier abord !

Nous n'allons pas revenir sur tout ce que nous avons rédigé en son temps pour rappeler simplement que la cour est un passage obligé (à la différence de l'église des Prêcheurs au bord du Rhône) pour la visite du cloître Saint-Trophime en cette période de vacances de Pâques où les visiteurs d'Arles ne sont pas tous des aficionados !

Depuis deux ans, rien n'a bougé ; tout ce que nous avons pu dire avec courtoisie et argumentation est resté lettre morte, sans suite et sans que l'on nous donne connaissance de la moindre charte d'occupation d'un tel lieu, avec tout ce que cela comporte de références à sa sécurité et à cette protection.

Réfléchir sur ce qui peut et doit être mis en place pour défendre l'esprit et le mythe historique sans cesse renouvelé par les générations du culte du Taureau, comme l'ont si bien rappelé DE LA CRUZ et, dans sa thèse, Christophe CHAY, chroniqueur taurin à « *La Provence* », n'est pas à l'ordre du jour ... Et l'on ressent plus que des réticences pour aborder le sujet chez certains responsables qui en sourient paternellement et nous trouvent dépassés ou un brin agaçants !

Alors aujourd'hui, les AVA, conformément à leur statuts de défense et de protection de l'environnement, tenaces et têtus, demandent à nouveau aux élus et aux responsables de l'Environnement et du Patrimoine que cette occupation soit mise prochainement à l'ordre du jour de la commission PLU qui doit se mettre en place sous peu et à laquelle nous pouvons siéger maintenant.

Nous y veillons et préparons un dossier en conséquence, non pour y faire barrage stupidement mais pour que l'on nous expose, entre autres et une bonne fois pour toute, documents et arguments à l'appui et dans la clarté, les avantages et les termes de la charte d'occupation de cette cour de l'Archevêché.

On vous tient bien sûr au courant comme d'habitude.

HC

GESTATION ET BIENTÔT NAISSANCE DE LA COMMISSION PLU

Précisons tout d'abord que cette commission, qui doit être créée sous l'égide de la ville d'Arles et pour laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a validé le 27 février 2008 notre demande d'agrément communal de protection de l'environnement, est en gestation.

Nous devons être consultés par le préfet ou le maire, à chaque fois qu'ils le demanderont, pendant toute la durée de l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé ainsi que du plan local d'urbanisme.

Cela bien sûr à notre demande express, pour prendre connaissance des dossiers qui, malgré l'obtention de cet agrément, ne nous sont pas envoyés sans notre volonté.

Dernier renseignement pris, la mairie d'Arles a missionné un bureau d'études à Montpellier pour étudier le plan d'aménagement et de développement durable avec la rubrique « environnement et urbanisme » qui nous concerne particulièrement.

Monsieur Hervé SCHIAVETTI, maire d'Arles, qui était aussi en charge de l'urbanisme, a passé le relais à monsieur David GRZYB qui va diriger et mettre en forme le diagnostic synthétique de ce plan et la rédaction d'un cahier du PLU.

Les élus, les responsables administratifs et les associations dûment reconnues et homologuées comme les AVA participeront ensuite à l'aide de ce canevas à la finalisation plus complète et en relation avec ce qu'attendent de façon pratique les Arlésiens.

Cela va demander un travail conséquent à notre association pour l'étude et la synthèse des dossiers présentés dont il faudra débattre en connaissance

Il est bien évident que cela sera réalisé dans un cadre strict et réglementaire qui ne sera pas exempt de contraintes (en particulier concernant les enseignes, les climatiseurs, les antennes, le mobilier urbain...), même si on en attend des avancées positives pour notre ville d'Arles.

Naissance non seulement espérée mais prévue dans le courant du mois de juin prochain... ?

HC

POLITIQUE GLOBALE DE GESTION DU PATRIMOINE PAR LA VILLE D'ARLES

Comme précisé dans l'éditorial, notre maire Hervé SCHIAVETTI, réélu au premier tour, a pensé très rapidement aux problèmes patrimoniaux d'Arles. Il a donc pu, lors de l'assemblée générale du 15 mars, nous faire part du document primitif élaboré par le Département développement et aménagement du territoire, première épure et certainement une des bases du travail qui nous attend dans la commission PLU.

Nous vous le livrons, avec l'accord de monsieur le Maire, et avec les premières réflexions concises qui nous viennent à l'esprit.

La démarche globale comprend cinq rubriques :

Un rappel du poids du patrimoine à Arles qui représente :

- une centaine de monuments classés ou inscrits,
- un secteur sauvegardé de 54 ha,
- des sites classés et inscrits,

- une enveloppe globale de travaux sur le patrimoine proprement dit, évaluée à 100 millions d'euros qui représentent 15% des urgences de la Région et 40% des urgences du Département.

Face à cet important domaine à gérer, la ville a choisi de conduire une politique globale en établissant un programme pluriannuel d'intervention.

Ce programme s'insère dans une vision économique large intégrant un pôle de compétitivité et une politique de labellisation sur des critères de qualité et de développement durable comme le label QUALICITIES (auquel nous souscrivons, qui nous a été présenté et auquel nous avons contribué à notre échelon).

Du point de vue archéologique, la ville cherche actuellement à s'intégrer dans une programmation cohérente et partenariale pour gérer les chantiers en cours et à venir (dans le cadre de cette prochaine commission PLU).

Cette politique a pour cadre le centre ancien qui lui-même bénéficie déjà d'OPHA, de la réalisation d'un règlement sur les enseignes et la publicité, et d'une charte d'occupation du domaine public (dont l'application jusqu'à maintenant ne semble pas avoir sauté aux yeux des AVA ; la commission PLU va donc y pourvoir plus raisonnablement et valablement).

La valorisation du patrimoine

La restauration et la mise en valeur de notre patrimoine sont étroitement liées à des missions de sensibilisation et d'animation que mène, au sein du service du patrimoine, un service éducatif qui assure de nombreuses actions pédagogiques pour l'ensemble des Arlésiens, jeunes et moins jeunes.

Visites-découvertes, dont des visites des chantiers de restauration, ateliers d'expérimentation pour les scolaires, publications, expositions, conférences, organisation des Journées du Patrimoine sont les moyens qui permettent de toucher les différents publics.

Au total, 21000 personnes ont participé en 2006 aux animations du service éducatif du patrimoine.

Les AVA précisent que l'Office de Tourisme participe fortement à cette valorisation par le corps de ses guides conférenciers offrant des visites guidées toute l'année comme d'ailleurs notre association qui réalise bénévolement la même chose auprès de groupes qui nous le demandent.

À cela va s'ajouter un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui permettra de présenter de façon vivante et interactive la ville dans toutes ses dimensions, passées, présentes et à venir, avec en particulier la présentation des différents projets qui s'inscrivent dans le projet urbain de la ville.

Un projet important a pris forme, en partenariat avec le MDAA, la CCI et le Festival Peplum. Il s'agissait de créer un Festival de la Romanité dans la deuxième quinzaine d'août, avec un ensemble de manifestations autour du thème de l'Antiquité : spectacles, visites, démonstrations, ateliers, conférences, expositions dans toute la ville.

Ce projet, lancé en 2007, se développera petit à petit.

Il est mis en œuvre dans le cadre d'un projet européen financé sur le programme « Equal » et comprend également un volet insertion avec la création d'un jardin romain dans la presqu'île du cirque.

Les AVA soutiennent ces projets déjà portés à votre connaissance et souhaitent être concertés tout au long de leur réalisation.

Nous présenterons les trois autres rubriques de ce document dans le bulletin 137.

HC

ENQUÊTE GLOBALE DES PUBLICS FRÉQUENTANT ARLES

Cette analyse princeps et originale réalisée pour l'Office de tourisme d'Arles pour comprendre comment nos visiteurs appréhendent les sites et les musées de la ville a voulu répondre aux interrogations concernant les conditions et les pratiques de visite dans l'ensemble des lieux concernés. Le protocole a concerné la période avril-octobre 2007, avec 1000 questionnaires oraux (dont 20% sur les parkings). Sa présentation officielle a été faite le 20 février 2008.

Vu le périmètre restreint de la ville et l'existence de « pass » de visite, comment appréhender la fréquentation des divers sites ?

On a identifié les types de visiteurs (en particulier, primo-visiteurs pour 60%), les offres, les réseaux, la durée du séjour, le lieu de résidence, la période de visite, la nationalité, les caractéristiques socio-culturelles et économiques.

De même, ont été retenus les motivations de la venue, le type de séjour, l'hébergement sur place et la consommation dans les restaurants et le commerce ainsi que la visite concomitante des autres sites régionaux.

Ont été précisés les moyens d'accès et la préparation éventuelle à la visite d'Arles avant ou au début du séjour.

Les sites les plus visités ont été définis avec leur hiérarchie de notoriété et la manière dont la visite a été réalisée avec des accompagnants, des supports de visite et en présence éventuelle de guides de l'Office de Tourisme.

Nous préciserons dans le prochain bulletin les résultats de cette enquête, très intéressante pour la ville d'Arles.

H.C.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Fondée en 1903 - Reconstituée en 1971

Présidents d'honneur :

FREDÉRIC MISTRAL
PIERRE FASSIN
ÉMILE FASSIN
ANDRÉ VAILHEN-REMACLE
RENÉ VENTURE

Anciens présidents :

AUGUSTE VERAN 1901-1903
AUGUSTE LIEUTAUD 1903-1923
JEAN LANDRIOT 1971-1974
RENÉ VENTURE 1974-1987
THÉRÈSE GUIRAUD 1987-1990

COMITÉ DE PARRAINAGE

Edmonde CHARLES-ROUX - Yvan CHRIST -
Jean-Paul CLEBERT - Pierre DOUTRELEAU -
Maurice DRUON - René GARAGNON -
Christian LACROIX - Jean-Marie MAGNAN - Claude MAURON -
Odyle RIO - Robert SABATIER - Constant VAUTRAVERS.

MEMBRES DU COMITE DE PARRAINAGE

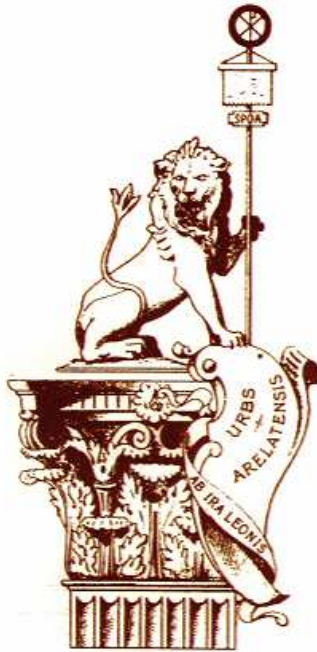
AUJOURD'HUI DISPARUS

Henri AUBANEL - Yvan AUDOUARD - Elisabeth BARBIER -
Louis BAYLÉ - Gaston BONHEUR - Henri BOSCO -
Hedwige BOUTIERE - Marcel CARRIERES - André CASTELOT -
Duc de CASTRIES - Jean-Pierre CHABROL - André CHAMSON -
Alice CLUCHIER - Jean DESCHAMPS - Georges DUBY - Lawrence DURRELL -
Pierre EMMANUEL - Henri-Paul EYDOUX - Louis FERAUD -
Irene FOUASSIER - Charles GALTIER - René JOUVEAU -
Halldor LAXNESS - Duc de LEVIS-MIREPOIX - Marie MAURON -
Jean MISTLER - Maurice PEZET - Charles ROSTAING - Michel DROIT -
Louis LEPRINCE-RINGUET - Pierre SEGHERS.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Henri CERESOLA
Vice-Présidents : Jean TERRUS, Rémi VENTURE
Secrétaire : Michèle DEFONTE
Trésorier : Albert BROCHUT
Archiviste : Annie TULOUP

A. ARNOULT, M. AUDEMA, M. BAUDAT, R. CHALAYE,
A. MICHEL, P. MILHAU, J. PITON, F. PONSDESSERRE,
D. RAINAUD, E. ROUX.



Dépôt légal 2^e trimestre 2008
Directeur de la Publication H. CÉRÉSOLA ISSN 0988 - 9531
Création . Impression
Berthier Imprimeur - Arles